

Communiqué de presse

TGV Lyria

Berne, le 18 juin 2020

Avec la réouverture des frontières, TGV Lyria augmente ses fréquences

La réouverture des frontières entre la Suisse et la France constitue la seconde étape du redéploiement de TGV Lyria. Depuis le 15 juin, 50% de ses capacités de transport sont proposées aux voyageurs qui peuvent désormais choisir chaque jour entre quatre allers-retours Genève <> Paris et trois allers-retours Bâle <> Paris. A cela s'ajoute à nouveau une liaison quotidienne directe au départ de Lausanne.

La société franco-suisse prévoit une prochaine étape le 4 juillet : elle atteindra alors 70% de ses capacités de transport afin de satisfaire notamment la demande des vacanciers. Outre la multiplication des fréquences - portant à six les allers-retours quotidiens entre Genève et Paris, cinq pour Lausanne - Zurich sera à nouveau desservie en prolongement de la ligne Bâle <> Paris. La liaison Genève <> Marseille sera également mise en circulation pendant la saison estivale du 4 juillet au 30 août 2020

Depuis le 15 juin 202 - 8 allers-retours quotidiens

4 allers-retours Genève <> Paris
3 allers-retours Bâle <> Paris
1 aller-retour Lausanne <> Paris

Dès le 4 juillet - 13 allers-retours quotidiens

3 allers-retours Genève <> Paris
3 allers-retours Lausanne <> Genève <> Paris
2 allers-retours Lausanne <> Paris via Vallorbe
4 allers-retours Zurich <> Bâle <> Paris
1 aller-retour Genève <> Marseille

Plus de billets pour Paris à CHF 55.-

Du 23 juin au 3 juillet 2020, TGV Lyria proposera 10 000 billets au prix de CHF 55.- l'aller simple en classe STANDARD - pour des voyages entre le 8 juillet et le 26 août 2020. Totalement flexible (échange et remboursement sans frais) jusqu'au 31 août 2020, ce tarif sera disponible au départ de toutes les villes suisses desservies par TGV Lyria vers Paris ainsi que pour Genève <> Marseille.

Mesures sanitaires

Afin de protéger les voyageurs et le personnel de bord, des mesures sanitaires sont mises en œuvre pour lutter contre l'expansion du Covid-19 conformément à l'évolution des directives en vigueur en Suisse et en France et en lien avec les annonces faites par les CFF et SNCF.

- **Port du masque** - Tous les voyageurs doivent porter un masque à bord, y compris les enfants à partir de 11 ans, afin d'assurer la protection du personnel et des clients. Tous les agents présents pendant le voyage en seront équipés et il incombe à chaque passager de se procurer son propre masque (pas de distribution par les opérateurs).
Le port du masque est obligatoire en France à bord des trains ainsi que pour entrer dans les gares et accéder aux espaces de vente. Les clients n'en disposant pas se verront refuser l'accès de ces lieux qui sont filtrés.
- **Lavage des mains** - A bord, les réserves d'eau et de savon dans les toilettes sont contrôlées régulièrement par le chef de bord.

- **Désinfection des trains** - La fréquence de nettoyage et de désinfection des rames avec un produit virucide est accrue. Une attention particulière est portée aux points de contact (poignées de porte, accoudoirs, tablettes, espace bagages ...)

Par ailleurs, la ventilation à bord des TGV Lyria permet un filtrage de l'air toutes les trois minutes et son renouvellement toutes les neuf minutes, principalement par un apport d'air extérieur qui est préalablement filtré.

Le plan de mesures peut être consulté sur www.tgv-lyria.com ([page dédiée aux mesures sanitaires](#)).

Les équipes de TGV Lyria se mobilisent afin d'assurer un service optimal des dessertes Suisse-France et permettre les déplacements et leur organisation dans le respect des directives gouvernementales des deux pays.

tgv-lyria.com

Agence Dynamics Group/ Relations Presse Suisse

Christophe Lamps : +41 79 476 26 87 / lyria@dynamicsgroup.ch

À propos de TGV Lyria

TGV Lyria s'impose comme le transporteur de référence entre la Suisse et la France en plaçant la qualité de service au cœur de sa stratégie clients

Lyria SAS, société de droit français, est une filiale partagée entre la Société Nationale des Chemins de Fer français (SNCF) à 74% et les Chemins de Fer Fédéraux (CFF) à 26%.